

DEMANDES D'AUTORISATIONS D'INSTALLATIONS DE TYPE CTS : (CHAPITEAUX – TENTES – STRUCTURES)

Les dossiers de demandes d'autorisations d'installations doivent être déposés en mairie **2 mois impérativement avant l'ouverture au public.**

Les demandes peuvent être adressées par courrier à l'Hôtel de Ville de Balma.

1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom :

Adresse :

Tel. :

Portable :

Fax. :

Courriel :

2 - DATES

Date d'arrivée sur le site* :

Date de départ :

Dates des représentations :

3 - LOCALISATION

Espace chapiteaux* Autres - préciser :

* seuls les chapiteaux lestés seront acceptés

4 - INSTALLATION

Nombre de véhicules :

Nombre de caravanes :

Surface ou dimensions du chapiteau :

Capacité d'accueil du chapiteau :

5 - FLUIDES

Branchement eau potable*

* cocher la case correspondante

Branchement électrique* - puissance :

6 - ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Date :

Signature :

7 - PIÈCES À FOURNIR

7.1 CONSTITUTION DU DOSSIER

- Le descriptif du projet
- L'extrait du registre de sécurité en cours de validité **complété et signé** par l'organisateur doit être accompagné du plan des aménagements intérieurs ayant servi à l'homologation du chapiteau (Arrêté ministériel du 23 janvier 1985 modifié).
Le plan des aménagements intérieurs doit faire apparaître :
 - Les utilisations des espaces intérieurs,
 - L'emplacement des stands ou espaces réservés aux exposants,
 - Le tracé des circulations,
 - La matérialisation des sorties de secours et leurs largeurs,
 - L'emplacement des moyens de secours.
- Le plan des aménagements extérieurs et l'implantation du chapiteau faisant apparaître les conditions de desserte et d'accessibilité du site.
- L'attestation du Maître d'ouvrage s'engageant à respecter les caractéristiques du fabricant liées au montage des structures et à la solidité.
- Une notice de sécurité (modèle ci-joint) décrivant les dispositions prises pour satisfaire aux obligations de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de type CTS.
- L'attestation de conformité délivrée par la préfecture ou le département dans lequel l'établissement a été implanté pour la première fois.
- Copie de la police d'assurance couvrant les dommages pouvant être causés aux tiers durant son activité.
- Un chèque de caution de 250 €, qui sera restitué lorsque toutes les affiches seront retirées.

Tout dossier incomplet ou déposé en Mairie hors-délai sera déclaré irrecevable.

7.2 LORS DU PASSAGE DE LA COMMISSION, LES PIÈCES SUIVANTES SERONT DEMANDÉES (NOTE DU PREFET DE LA HAUTE-GARONNE DU 18 MAI 2005)

- Engagement du maître d'ouvrage certifiant utiliser le chapiteau dans sa configuration validée lors de l'homologation.
- Attestation de liaisonnement au sol et de montage établie par un monteur agréé ou technicien compétent.
- Attestation de solidité du chapiteau établie par un bureau de contrôle agréé si la configuration est différente de celle homologuée initialement.
- Attestation de solidité pour les structures prévues pour la manifestation (tribunes, gradins.....).
- Rapport final établi par un bureau de contrôle agréé pour toutes les installations techniques et moyens de secours.

8 - TARIFS

Renseignements communiqués à titre indicatif (délibération du 04/04/19, rubrique événement forains et spectacles itinérants) :

- tarif de l'installation : 130,00 € par jour d'occupation du site pour un chapiteau d'une surface inférieure à 200m², et de 219,00 € par jour pour un chapiteau d'une surface supérieure à 200 m²,
- forfait branchement EDF et consommation d'eau : 65,50 € pour 2 jours maximum, puis 24,50 € par jour supplémentaire.

Instruction de la demande	Visas
<p>1- Disponibilité Espace Chapiteaux (Place des fêtes) situé Côté Compas « Espace vert »</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans objet (autre site non communal) <p><u>Observations :</u></p>	<p>Le Technicien Environnement Dominique BOUDAUD</p>
<p>2- Validation Technique Dossier Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable <p><u>Observations :</u></p>	<p>Directrice Générale des Services Sarah DELPEY</p>
<p>3- Validation technique E.R.P.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avis favorable <input type="checkbox"/> Avis défavorable <p><u>Observations :</u></p>	
<p>4- Autorisation implantation sur le domaine public</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avis favorable <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> à titre onéreux <input type="checkbox"/> à titre gratuit <input type="checkbox"/> Avis défavorable <p><u>Observations :</u></p>	<p>L'Adjoint au Maire Michel BASELGA</p>